

Free, la 4ème licence en toute liberté

Publié au Journal Officiel le 1er août, l'appel à candidatures pour la 4^{ème} licence mobile crée la polémique.

Un chiffre : 240 millions d'euros. C'est le prix fixé pour cette quatrième licence de téléphonie mobile de troisième génération (3G), très attendue. Initialement annoncé à 206 millions, le prix a été réévalué par le gouvernement qui a suivi l'avis de la Commission des participations et transferts (CPT). Un montant qui a fait bondir les trois opérateurs mobiles historiques : Orange, SFR et Bouygues Telecom. En 2001, France Telecom avait dû débourser 619 millions d'euros pour une licence complète. SFR également la même année et Bouygues Telecom aussi en 2002. Une différence de taille et de prix qui a incité l'opérateur historique à saisir la Commission européenne « pour aide d'Etat. C'est à dire avantage accordé au quatrième entrant

par rapport aux trois autres détenteurs de fréquences mobiles » a précisé France Telecom. Quelques jours plus tard, même son de cloche du côté de SFR qui dénonce une quatrième licence « bradée ». « Nous ne comprenons pas pourquoi ces fréquences sont vendues à un quatrième entrant moins cher que ce que nous les avons achetés il y a plusieurs années. C'est une façon de brader le patrimoine national qui est un peu étonnante » juge **Jean-Bernard Lévy**, le président du Directoire de Vivendi cité par Le Monde. Le gouvernement justifie cet écart de prix par la taille de la fréquence qui a été divisée en trois lots de cinq mégahertz au prix de 240 millions chacun.

Candidat déclaré, Iliad, la maison mère de Free tente à nouveau sa chance après une première tentative avortée en 2007 et annonce d'ores et déjà des économies substantielles pour le consommateur français.

29 octobre : Date limite de dépôt des candidatures

Fin novembre : Publication de la liste des candidats recevables par l'Arcep

Fin mai 2010 : Désignation du candidat retenu

Le gouvernement espère de son côté, une baisse des prix de l'ordre de 7% si tout se déroule selon le calendrier.

Récemment, le Chef de l'Etat s'est déclaré « assez réservé sur le choix d'un quatrième opérateur de téléphonie mobile ». Une divergence de vues entre le gouvernement et l'Elysée qui, à plusieurs reprises, a retardé l'ouverture du marché. ■

Entretien avec Maxime Lombardini, Directeur général d'Iliad / Free

“Une offre plus simple, plus transparente et très sensiblement moins chère”

En 2007, l'Arcep vous a refusé l'attribution de la licence 3G au prétexte que vous exigiez des conditions tarifaires très favorables. Les choses ont sensiblement évolué. Quelle a été votre réaction à la publication de l'appel d'offres et surtout de son montant ?

Nous sommes bien sûr satisfaits de l'ouverture de l'appel à candidature. Quant au prix de la licence, nous le prenons comme il est. Les mêmes 5Mhz dans la bande 2100Mhz se sont vendus il y a trois mois en Italie presque trois fois moins cher que le prix demandé (240M€) en France. Crier au scandale comme le fait l'oligopole du mobile est donc plus qu'abusif.

Comprenez-vous la réaction hostile de France Telecom qui menace de saisir La Commission européenne ?

Quand on sait le montant faramineux de l'aide apportée par les pouvoirs publics au début des années 2000 pour

sortir l'opérateur historique de l'ornière dans laquelle il s'était enlisé, cette réaction qui assimile le prix de la licence à une aide d'état est comique ; plus sérieusement tout a été fait par l'oligopole du mobile pour bloquer l'arrivée d'un concurrent. Chaque jour qui passe sans quatrième opérateur, c'est 25Md€ d'EBITDA que se partagent les trois acteurs existant. Le contentieux n'est qu'une démarche négative de plus.

A nouveau candidat à l'attribution de cette licence, qu'allez-vous apporter de plus et de mieux aux consommateurs français ?

Nous réservons bien sûr le détail de notre stratégie d'entrée à l'Arcep ; néanmoins dans ses grandes lignes, notre offre, si nous sommes retenus, sera plus simple, plus transparente et très sensiblement moins chère que celles qui existent aujourd'hui sur le marché français. Des études incontestables récentes (OCDE, Commission Européenne, régulateur finlandais) ont une nouvelle fois montré que la France est l'un des pires pays d'Europe quant au prix du mobile . Cela est par-



© Arnaud Aymer